



NEWS,  
SPECTACLES

## APPEL À CANDIDATURES - RÉSIDENCES ARTISTIQUES 2025

Cet appel à candidature est destiné à recruter un artiste, un groupe ou compagnie souhaitant développer leur projet artistique.

Publié le 14 janvier 2025

Appel à manifestation d'intérêt dans le cadre d'une convention de mise à disposition du domaine public communal de l'Espace Brassens.

La Ville de Mantes-la-Jolie a le plaisir d'annoncer l'ouverture des candidatures pour des résidences artistiques dans les locaux de l'**Espace Brassens** pour l'année 2025. Ces résidences sont ouvertes aux groupes de musique souhaitant développer leur projet artistique dans des conditions professionnelles et enrichir leur pratique à travers un accompagnement personnalisé.

**Date limite de candidature : vendredi 28 février 2025**

### CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE

- Durée : à définir en fonction du projet ;
- Accès à la salle : une fiche technique de la salle vous sera envoyée avant la résidence ;
- Encadrement : mise à disposition d'un technicien son et lumière pour le jour d'ouverture et le jour de fermeture de la résidence ;
- Restitution publique : un concert / une présentation pourront être organisés à l'issue de la résidence ou à une date ultérieure définie avec le responsable de l'Espace Brassens ;
- Il n'y aura pas de rémunération de l'artiste ou de l'équipe artistique ;
- Il s'agit d'une résidence d'artistes ou d'équipe artistique et notamment d'une simple occupation temporaire du domaine public à titre gratuit et non un marché public au sens du Code de la commande publique.

### OBJECTIFS

<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/appe-a-candidatures-residences-artistiques-2025-5383?>

- › Permettre aux habitants de partager avec l'artiste ou l'équipe artistique des temps de rencontres ;
- › Favoriser la présence artistique dans la Ville ;
- › Favoriser l'expression culturelle ;
- › Favoriser le partage d'une expérience sensible pour les habitants, à travers l'expression artistique dans la salle de spectacle Espace Brassens.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- › Groupes ou artistes de tout style musical ;
- › Projets originaux (les reprises ne seront pas prioritaires) ;
- › Motivation à s'engager dans une démarche de création et/ou de perfectionnement.

## COMMENT POSTULER ?

**Merci de bien vouloir remplir le formulaire de candidature téléchargeable**

[ICI](#)

**La date limite des candidatures est fixée au 28 février 2025.**

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Les candidatures seront examinées par un comité artistique. Les projets seront jugés sur leur originalité, la qualité du travail artistique et la pertinence de la résidence pour le développement du groupe. Une réponse sera envoyée à tous les candidats dans un délai de 2 semaines après la date limite. Nous attendons avec impatience de découvrir vos projets et d'accompagner votre démarche artistique.

**Pour toute question**, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous

18, rue de Gassicourt

78200 Mantes-la-Jolie

[jcfaller@manteslajolie.fr](mailto:jcfaller@manteslajolie.fr)

01 34 76 48 41